

**Compte-rendu des décisions de la Commission Permanente  
du Conseil Général en date du lundi 6 avril 2009  
concernant le canton de FOUESNANT**

## INSERTION ET ECONOMIE

### INDUSTRIE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE COMMERCE ARTISANAT

#### Charte d'internationalisation du Finistère

Lors de la séance plénière de janvier 2009, le Conseil général a voté une enveloppe de 752 000 € au titre des aides au développement économique, international et aux relations européennes. Le Conseil général aide les entreprises finistéennes participant à des manifestations internationales se déroulant en France pour les inciter à établir un courant d'affaires vers les marchés étrangers ou à accroître leur chiffre d'affaire à l'exportation.

Une entreprise de Saint-Evarzec, spécialisée dans le négoce de pièces détachées pour l'industrie agroalimentaire, reçoit une subvention de 2 158 € pour sa participation au salon C.F.I.A à Rennes, du 10 au 12 mars 2009.

#### Développement économique international et relations européennes

La mission locale du Pays de Cornouaille vient de créer un pôle «Europe» ayant pour objectif principal de sensibiliser les jeunes de 16-25 ans accompagnés par la structure à s'ouvrir sur l'Europe et ses institutions en favorisant la mobilité européenne, vecteur de citoyenneté et d'insertion. C'est à ce titre que le projet «Jeunes de Cornouaille et Citoyenneté européenne» est initié.

Le projet se déroulera en trois phases successives :

- Phase 1 : Information avec des expositions et des réunions thématiques ;
- Phase 2 : Rencontre autour de tables rondes et échanges avec des parlementaires européens puis organisation d'un séjour à Bruxelles (27-29 avril 2009) ;
- Phase 3 : Concrétisation avec une participation active à différentes manifestations (Journée de l'Europe, Ateliers «Bouger en Europe»...).

Ce projet est en lien avec la volonté du Conseil général du Finistère de sensibiliser les jeunes finistéens à l'Europe et aux opportunités qu'elle leur offre. Le budget global du projet est de 11 000 €. Ceci comprend l'organisation du voyage à Bruxelles mais également les événements et les rencontres.

Une subvention de 1 500 € a été votée pour la Mission locale du Pays de Cornouaille pour participer aux frais de transport et frais d'hébergement des 12 jeunes finistéens qui participeront au déplacement à Bruxelles.

## **TOURISME**

### **Manifestations nautiques**

Lors des séances plénières des 29 et 30 janvier 2009, le Conseil général a voté une enveloppe de fonctionnement de 1 517 472 € au titre du programme nautisme. Cette enveloppe permet notamment d'apporter un soutien financier à l'organisation de manifestations nautiques

Pour l'organisation de la 39<sup>ème</sup> édition de l'Obélix Trophy, du 30 avril au 3 mai 2009, une subvention d'un montant de 5 300 € a été votée pour le Yacht Club de l'Odet, à Bénodet.

Pour l'organisation de la 8<sup>ème</sup> édition du Rendez-vous de la Belle Plaisance, rassemblement de yachts anciens sur la rivière de l'Odet, du 25 au 28 juin 2009, à Bénodet, il est attribué au Yacht Club de l'Odet une subvention de 1 500 €.

## **SOLIDARITES**

### **DROIT AU LOGEMENT**

#### **Fonds de solidarité pour le logement - conventions avec les distributeurs**

Conformément aux orientations émises lors de sa première séance plénière 2009 par l'Assemblée départementale, relatives aux compétences du Département en matière de droit au logement, il est proposé à la Commission permanente de voter les conventions et avenants à intervenir avec les différents fournisseurs d'eau, d'électricité, de gaz et de services téléphoniques apportant leur soutien au Fonds de solidarité pour le logement (F.S.L). La décentralisation du F.S.L prévue par la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales est effective depuis le 1er janvier 2005. La responsabilité de la gestion de ce fonds partenarial est désormais assumée par le Département. Le F.S.L a pour vocation d'accorder des aides à des ménages éprouvant des difficultés particulières pour accéder à un logement décent, pour s'y maintenir et pour y disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de services téléphoniques.

L'objectif d'aider les ménages en difficulté à avoir accès aux différentes fournitures a conduit le Département, dès 2005, à développer des collaborations avec les différents distributeurs du département par la conclusion de conventions de participation au F.S.L. Ces conventions permettent de s'assurer d'engagements particuliers des distributeurs au profit des ménages aidés par le F.S.L.

La Commission permanente du Conseil général a voté la convention 2009-2010 à intervenir avec Gaz SUEZ, la convention 2009-2010 à intervenir avec EDF, l'avenant n°2 à la convention 2007-2009 entre le Conseil général du Finistère et les quatre distributeurs d'eau (VEOLIA, Lyonnaise des Eaux, Société des Eaux de l'Ouest, SAUR), ainsi que l'avenant n°2 à la convention 2007-2009 entre le Conseil général et France Telecom.

## **ACTIONS SOCIALES ET PARTENARIALES**

### **Actions collectives et de développement social local**

En déclinaison des axes du schéma départemental de l'action sociale de proximité et de l'agenda 21, ces actions permettent d'articuler les politiques départementales et les démarches de développement local en référence notamment aux projets sociaux des territoires d'action sociale. A ce titre l'Assemblée départementale lors de la séance plénière des 29 et 30 janvier 2009, a voté une enveloppe financière de 60 000 € mobilisable dans ce cadre afin de prendre en compte de façon complémentaire ces actions ou projets.

Trois types d'actions collectives sont concernés :

- Intervention directe ou partenariale des CDAS auprès de groupes d'utilisateurs
- Actions menées par des opérateurs externes en coopération avec les équipes territoriales, qui permettent d'engager des actions s'inscrivant de façon durable dans une dynamique partenariale et/ou de développement social local (DSL).
- Actions menées dans le cadre des projets collectifs familles des centres sociaux.

Dans les deux premiers cas ces projets sont soumis à l'avis du comité directeur (CODIR) territorial et trouvent leur pertinence et cohérence dans la déclinaison des projets sociaux de territoire. Dans le troisième cas ils permettent de soutenir des actions menées par les centres sociaux et font également l'objet d'un avis du territoire d'action sociale.

### **Actions collectives entre le CDAS et les usagers de l'Association « Troc' cœurs du Phare Ouest » de Fouesnant**

L'association d'utilisateurs « Troc' cœurs du Phare Ouest » de Fouesnant travaille en partenariat avec les travailleurs sociaux du CDAS de Fouesnant, pour mettre en interaction des personnes, créer du lien, impulser une dynamique d'échange, de prise de parole de mieux être, de convivialité, d'autonomie et d'initiative afin que ces actions constituent un tremplin pour développer des démarches d'insertion sociale et professionnelle. Actions développées en 2009 : mise en place régulière de temps conviviaux, groupe de parole, sorties, ateliers échange de savoirs ...

Pour les actions menées en 2009, il est versé à l'Association « Troc' cœurs du Phare Ouest » de Fouesnant une subvention d'un montant de 1 000 €.

## **PERSONNES AGEES**

### **Maintien à domicile des personnes âgées - Convention CLIC**

#### **Antenne CLIC de Fouesnant**

La prorogation de la convention de partenariat de l'antenne CLIC de Fouesnant a été votée jusqu'au 31 décembre 2009.

Il est versé au CIAS du Pays fouesnantais, gestionnaire de ce dispositif, une enveloppe financière d'un montant de 15 000 € pour l'antenne CLIC de Fouesnant.

## **COOPERATION DECENTRALISEE**

### **Soutien aux diverses actions de solidarité internationale**

Au cours de la séance plénière des 30 et 31 janvier 2009, le Conseil général du Finistère a inscrit une enveloppe de 338 000 € en fonctionnement (dont 278 000 € en subventions) au titre du programme «solidarité internationale et coopération décentralisée».

Pour la réalisation du projet de construction d'un château d'eau dans le canton de Kaboli au Togo afin d'approvisionner le centre de santé ainsi que pour l'acquisition d'équipements pour le Centre d'aide communautaire au Brésil, une subvention d'un montant de 2 382 € a été votée pour l'Association Solidarité Togo-Brésil de Fouesnant.

Pour les actions menées en 2009 auprès des familles des favelas de la ville de Coronel Fabriciano au Brésil, telles que l'acquisition de kit d'hygiène et de propreté pour les familles ainsi que l'apport d'une qualification professionnelle aux enfants des favelas (acquisition de matériel de couture industrielle), il est accordé à l'association Togo-Brésil de Fouesnant une subvention d'un montant de 1 126 €.

## **CULTURE**

### **Musée et sites culturels**

#### **Domaine départemental de Squvidan - Aménagement muséographique : actualisation du bilan prévisionnel et passation d'avenants aux marchés de travaux et à la convention de mandat**

Par délibération du 4 septembre 2006, l'Assemblée départementale a confié à la SAFI un mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un équipement scénographique au domaine départemental de Squvidan. L'opération consiste en la réalisation d'une salle d'exposition, d'un espace d'accueil du public et d'une aire de stationnement. Le coût d'opération sous mandat était estimé à 323 360€TTC.

L'opération se situe dans sa phase de réalisation et son déroulement nécessite une actualisation du bilan prévisionnel.

**En conclusion, la Commission permanente donne son accord sur l'actualisation du bilan prévisionnel de l'opération et le vote d'un complément de crédits de 4 509,01€ TTC ; autorise M. le Directeur de la SAFI à signer, au nom et pour le compte du Conseil général, les avenants n°1 aux marchés de travaux et autorise M. le Président à signer l'avenant n°1 au marché de mandat passé avec la SAFI.**

## Mois du Film documentaire

Dans le cadre du Plan de développement de la lecture publique, la Bibliothèque du Finistère encourage les bibliothèques à développer des fonds documentaires de films tournés en région et au-delà.

«Le mois du documentaire» est une opération nationale qui se déroule, tous les ans, au mois de novembre. Elle a pour but de participer à la promotion du film documentaire et de ses auteurs. Elle est initiée et coordonnée au niveau national par l'association «Images en bibliothèques». Les bibliothèques, en partenariat avec les salles de cinéma associatives et municipales, peuvent également y participer par l'accueil de réalisateurs. La Bibliothèque du Finistère assure un accompagnement technique des bibliothèques communales ou intercommunales.

Pour la participation de la bibliothèque municipale à la 9<sup>ème</sup> édition du mois du film documentaire, avec la projection des films « Les secrets », « La vie sexuelle de Peter Pan », « J'aime pas l'école » et « Sur les ailes du temps », il est accordé à la Commune de Fouesnant une subvention d'un montant de 300 €.

La Commune de Saint-Evarzec reçoit une subvention de 150 € pour la participation de la bibliothèque à la 9<sup>ème</sup> édition du mois du film documentaire, avec la projection du film « La Bretagne sans télévision ».

## **ENFANCE & JEUNESSE**

### Activités pédagogiques et culturelles des Collèges

Le collège de Kervihan de Fouesnant souhaite bénéficier d'une aide financière du Conseil général pour le déplacement d'élèves aux championnats de France UNSS de planche à voile. Ces championnats se dérouleront mi-mai en Guadeloupe. L'équipe est constituée de 3 planchistes et d'un jeune officiel, élève au collège. Les élèves seront accompagnés par un professeur d'EPS.

Pour le déplacement d'élèves aux championnats de France UNSS de planche à voile en Guadeloupe, une subvention d'un montant de 1 550 € a été votée pour le Collège de Kervihan à Fouesnant.

### Bourse d'apprentissage

Lors de la Séance plénière des 29 et 30 janvier 2009 le Conseil général a voté une enveloppe de fonctionnement de 390 000 € au titre de la formation continue. Dans le cadre de cette enveloppe, 386 000 € sont consacrés à l'attribution de bourses d'apprentissage et 4 000 € aux jeunes méritants.

Deux bourses d'apprentissage d'un montant de 460 € chacune sont versées à deux jeunes apprentis en artisanat de Fouesnant.

## Programme Horizons : Aide à la mobilité internationale des jeunes

Lors de la séance plénière, en date des 29 et 30 janvier 2009, le Conseil général a voté une enveloppe de 500 000 € au titre de la mobilité internationale des jeunes.

Une jeune étudiante de Pleuven reçoit une aide à la mobilité de 550 €, pour son séjour d'études en Belgique.

## **SPORTS ET LOISIRS**

### Activités de découverte et vacances de jeunes

Lors de sa séance plénière des 29 et 30 janvier 2009, l'Assemblée départementale a voté une enveloppe de 510 000 € au titre du programme «activités de découverte et vacances de jeunes».

Pour les activités nautiques 2008-2009 pratiquées par les collégiens au Centre nautique Fouesnant-Cornouaille du Cap-Coz, il est versé au Centre nautique de Fouesnant une subvention de 2 796,85 €.

Pour les activités nautiques 2008-2009 pratiquées les scolaires au Centre nautique Fouesnant-Cornouaille de Creach Gwen, il est versé au Centre nautique de Fouesnant une subvention de 289 €.

## **FINANCES & EVALUATION**

### **DEVELOPPEMENT DURABLE**

#### Actualisation du diagnostic de développement durable - Volet Etat des Lieux du territoire finistérien

Le présent rapport a pour objet de présenter les lignes directrices de la réalisation de l'état des lieux du territoire finistérien, s'inscrivant dans le cadre du diagnostic développement durable du second Agenda 21 du Conseil général du Finistère.

#### **Contexte**

Le premier Agenda 21 du Conseil général a été voté par l'assemblée départementale le 6 juillet 2006. D'une durée de 3 ans, il convient d'ores et déjà de préparer le nouveau projet stratégique «Développement Durable» de la Collectivité qui sera acté en juillet 2010. Tout Agenda 21 repose sur une étape préliminaire, à savoir un diagnostic de la situation du territoire, voire des politiques et des pratiques de la Collectivité, à partir duquel une concertation et une identification collective des enjeux du territoire peuvent être conduites, puis déclinées en objectifs à atteindre et plan d'actions à mener. L'état des lieux du territoire finistérien constitue un des éléments du diagnostic de l'Agenda 21. Pour le

conduire, un partenariat avec l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) a été mis en place, comme proposé lors du vote du budget primitif 2009.

### **Objectif de l'état des lieux**

A travers l'état des lieux du territoire finistérien, les objectifs visés sont, pour le Conseil général :

- de cerner, de façon objective, la situation actuelle du département et les tendances évolutives,
- de définir les opportunités et les atouts départementaux,
- d'identifier les marges de progrès possibles pour le Finistère,
- de servir d'outil de réflexions pour la définition des grands enjeux en matière de développement durable.

### **Eléments méthodologiques**

L'état des lieux repose sur la réalisation de fiches thématiques portant sur les cinq priorités du développement durable définies par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT), et d'une synthèse transversale. Ce document, co-rédigé par l'INSEE et le Conseil général, fera l'objet d'une publication INSEE, accessible à tous. Une synthèse sur la problématique de l'étalement urbain, rédigée par l'INSEE, complétera ces approches. Le coût total de cet état des lieux s'élève à 114 336, 30 €.

**Une convention de partenariat relative à la réalisation de la phase diagnostic de l'Agenda 21 du Finistère a été signée entre le Conseil général du Finistère et l'INSEE Bretagne et une subvention d'un montant de 10 000 € a été votée pour l'INSEE Bretagne.**